



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

PROCES VERBAL N°7 DU 25.02.2025 MANDAT 2024-2028 - SAISON 2024 / 2025

PRESIDENT: M. Frédéric CASTEL

PRESENTS : MM. Raphaël DELANDHUY, Olivier GOMAS, Yann MEMBRADO, Toufik MEZRICHE, et José PEREIRA

EN VISIO : MM. Oualid BELHADI, Francis CUNY, Thomas DE FARIA et Thierry RAYBAUDI (représentant des arbitres au CoDir)

EXCUSÉ : M. Pascal DALLA POZZA

Le Président Frédéric CASTEL ouvre la séance à 18 h 40.

I / PREAMBULE- APPROBATION PROCES-VERBAL ET AUDITIONS

1.1 PREAMBULE

La famille du football en général et celle de l'arbitrage en particulier présente ses plus sincères condoléances aux proches de François NALOT qui, à travers ses différentes fonctions (joueur, arbitre, observateur, membre de commissions au DAF), a démontré sa passion et son envie de transmettre les valeurs du football et de l'arbitrage.

1.2 APPROBATION PV :

Le Procès-Verbal N°6 a été approuvé par messagerie électronique et publié sur le site du DAF.

II / COURIELS RECUS

Le 13 et le 17.01 Philippe LAMOTHE demande à obtenir l'écusson de notre district pour sa collection.

Le 14.01 Senna NUISSIER produit un CM suite à son absence sur un module de la FIA.

Le 20.01 Jocelyn LAFOND, Président du TORVILLIERS AC, demande des renseignements sur la situation d'un arbitre désireux de reprendre l'arbitrage.

Le 23.01 Arnaud DURUPT, Président du SAINT ANDRE FOOTBALL, sollicite le changement d'un arbitre désigné sur un match de son équipe. La CDA ne peut pas accéder à cette demande et rappelle qu'elle est souveraine dans la désignation des arbitres.

Le 24.01 Jean-Marc BERTIN, Président de l'US CHAOURCE, informe d'une indisponibilité des installations communales.

Le 26.01 Yassine BELHADI informe d'un souci de la FMI en joignant à son écrit des photos.

Le 27.01 Roihim DANIEL met en copie la CDA de son envoi d'un rapport disciplinaire.

Le 27.01 Ahmed NAJI informe de son absence au rassemblement ainsi que de sa prochaine intervention chirurgicale. La CDA lui souhaite un prompt rétablissement.

Le 27.01 Roihim DANIEL regrette le comportement d'un arbitre officiel occupant sur son match une fonction de bénévole.

Le 28.01 Bachir KERFOUF, responsable technique de l'Academy Football Club, signale un changement de terrain d'un match U14 interdistrict.

Le 28.01 Axel HEROLT rédige des rapports disciplinaires suite à son match du 26.01.

Le 31.01 Fabrice DESTIVELLE annonce mettre un terme à sa carrière à la fin de saison en cours.

Le 01.02 Mohamed LACHAL dépose un justificatif à son absence au rassemblement.

Le 01.02 Ismaël MALKI s'étonne de ne pas avoir reçu l'invitation pour le rassemblement de mi saison. Il lui est rappelé qu'il doit activer son adresse mail LGEF.

Le 02.02 Franck MILESI donne une explication à son absence au rassemblement.

Le 03.02 Steven QUERE met en copie la CDA de son envoi d'un rapport circonstancié.

Le 03.02 Éric RAYBAUDI, Président de l'Etoile de Lusigny, relève des inexactitudes sur une FMI ainsi que la présence d'une réserve technique non posée sur le terrain.

Le 06.02 Tom LEROY répond à une décision de la CDA.

Le 10.02 Vincent TEIXEIRA communique ses nouvelles coordonnées postales pour la mise à jour de son dossier administratif.

Le 10.02 Gérard ADLOFF, maire adjoint de Crenay-près-Troyes, alerte sur la nécessité de laisser un temps de latence entre deux matchs sur les installations de la commune qui ne dispose que de deux vestiaires joueurs et un seul pour les officiels.

Le 11.02 Mourad BENABDELLAH signale son absence au rattrapage du contrôle des connaissances prévu le 28.02 pour raison professionnelle.

Le 13.02 Aurélie BRASTEL, membre de la commission foot animation, relaie une demande d'arbitres bénévole pour le tournoi futsal de l'AS Chartreux se déroulant les 16 et 22.02.

Le 16.02 Roihim DANIEL et Alexandre GABRIEL signalent un dysfonctionnement de la FMI.

Le 17.02 Matthieu COTTIAS met en copie la CDA de son écrit signalant un souci d'éclairage suite à une désignation en nocturne.

Le 17.02 Abderrahmane FEZOUA met en copie la CDA de son envoi d'un rapport disciplinaire.

Le 20.02 Joël DIKAMA demande le retrait de sa désignation du 08.03 pour raison familiale. Raphaël se charge de lui expliquer la pose d'une indisponibilité.

Le 20.02 Ismaël MALKI donne une explication à ses retours tardifs à désignations.

Le 22.02 Nolan LEGERE demande une aide pour la rédaction d'un rapport.

Le 23.02 Abdel FEZOUA signale avoir commis une erreur de manipulation de la FMI.

Le 24.02 Amandine BASLER se met à la disposition de la CDA pour le 22.02.

Le 24.02 Yann BARTHAUX VALLEE demande confirmation de la date du rattrapage du contrôle des connaissances du rassemblement de février.

Le 24.02 Igor LOPEZ demande un soutien à la rédaction de son premier rapport disciplinaire.

Le 24.02 Matthieu COTTIAS signale une indisponibilité suite au report d'un match de ligue au 12.04.

III / INFORMATIONS

1/ LIGUE / CRA

1.2 CRA

Le 15.01 Matthieu LOMBARD, DTA, répond à une question en lien avec les absences tolérées durant une FIA.

Le 22.01 Aurélien BRIEST, CTA, communique les codes d'accès aux formateurs de FIA empêchés d'accès aux contenus pédagogiques.

Le 23.01 Alicia GONZALEZ, secrétaire administrative service arbitrage de la LGEF, transmet les fiches d'inscription des candidats reçus à la FIA pour la création de leur dossier arbitre. Elle communique les codes de création de l'adresse mail LGEF de chacun d'eux le 24.01.

Le 30.01 Alicia GONZALEZ, service arbitrage de la LGEF, transmet un message reçu de la part de Aurélien PRIEUR exprimant sa satisfaction du contenu et déroulé de la FIA. Elle informe le 13.02 de l'arrivée dans notre district d'un arbitre en provenance de la ligue de Normandie auquel les services informatiques communiquent les codes d'activation de sa boîte mail LGEF le 14.02.

Le 18.02 Alicia GONZALEZ attire l'attention de la CDA sur la situation du jeune Arthur PETIOT parti faire ses études sur Nancy. Après échange avec la CDA 54, ce jeune arbitre sera géré par le district de la Meurthe et Moselle. La CDA envoie les rapports d'observations réalisés depuis sa réussite à la FIA.

2/ DISTRICT / CDA

2.1 DISTRICT

Le 17.01 Cédric BOUGÉ relève une rencontre non couverte par un officiel. José fait le nécessaire.

Cédric BOUGÉ est régulièrement en lien avec la CDA pour le suivi des sortants de FIA afin de les rendre désignables dans les meilleurs délais. Il relaye le 29.01 la décision de la FFF de procéder à une minute de silence sur les terrains de football suite au décès du jeune Elias mortellement agressé à la sortie d'un entraînement.

Cédric BOUGÉ échange le 04.02 avec Jocelyn LAFOND, Président du TORVILLIERS AC, au sujet d'un arbitre souhaitant revenir à l'arbitrage.

Le 06.02 Cédric BOUGÉ commande les trophées pour la compétition futsal en cours.

Le 07.02 Philippe PAULET, Président du DAF, écrit à l'ensemble des arbitres du DAF afin d'expliquer comment procéder pour pouvoir assister aux matchs de l'ESTAC.

2.2 CDA

Le 16.01 Frédéric CASTEL au nom de la CDA invite le Président du DAF et les membres de commissions au rassemblement des arbitres du 01.02.

Le 16.01 Oualid BELHADI sollicite Christophe ADAM, CTA, pour l'organisation du contrôle de connaissances du rassemblement du 01.02. Il échange avec l'encadrement du club de l'ESTAC quant à la possibilité d'utiliser un terrain synthétique du complexe de Rosières.

Le 24.01 la CDA interroge la ligue quant aux convocations de nos jeunes candidats à l'examen ligue du 01.02. Matthieu LOMBARD, DTA, informe qu'ils ne seront pas invités à cet examen car candidatures arrivées hors délai d'inscription.

Le 25.01 la CDA demande, suite à la fin de la FIA, une communication sur les réseaux du DAF.

Le 28.01 suite à quelques questionnements, Frédéric CASTEL, écrit à l'ensemble des candidats à l'examen ligue du 01.02 pour expliquer la situation qui conduit à l'impossibilité de les présenter.

Les retours des arbitres ayant assistés au rassemblement de mi saison sont positifs. La CDA tient à remercier le quatuor des arbitres qui ont officié sur le match de l'ESTAC pour le temps accordé à nos arbitres pour un échange apprécié.

Le 15.02 Frédéric CASTEL transmet à la CRA les noms des formateurs en FIA devant faire le recyclage obligatoire pour continuer à intervenir sur les prochaines FIA.

Le 18.02 La CDA est mise en copie du courriel de Gaël THOMAS, désignateur CDA Marne, destiné au service de la ligue relatif aux habilitations de désignations sur les compétitions interdistricts. En effet, dans l'état actuel des matchs peuvent se retrouver sans officiel.

Le 20.02 José PEREIRA demande une accréditation pour pouvoir désigner des AA en CGE féminine. La CDA, après consultation du rapport de l'arbitre de la rencontre, décide que la réserve technique figurant sur la FMI du match Lusigny / Charmont en D2 du 02.02.25 n'est pas recevable ni sur la forme ni sur le fond.

Frédéric CASTEL est en lien avec les Présidents des CDA 52 et 51 afin de voir la possibilité de refaire des échanges interdistricts. Le projet doit être validé par les CoDir de chaque district avant une éventuelle mise en pratique.

Frédéric CASTEL fait connaître l'état d'avancé de l'organisation des finales jeunes et adultes prévues les 7 et 8 juin 2025. Il communique le 09.02 une décision de la CRSA en date du 23.09.24 relative au document intitulé « **retour à l'arbitrage** » envoyé par la CF2A et applicable à partir du 01.09.2023.

La CDA transmet à nos arbitres féminines l'invitation qui leur est faite par Brigitte THIEBAUT, Présidente de la commission mixité, d'assister à **la conférence de Mars** le vendredi 14 mars avant le match ESTAC / GUIGAMP ayant pour thème ; **la place de la femme dans le football**.

La CDA est régulièrement informée des tirages au sort des coupes départementales et des changements (horaires, forfaits, décalage, changement de terrain...) apportés aux compétitions gérées par le DAF. Il en est de même pour les arbitres devenus désignables.

IV / DESIGNATIONS

Au 25.02.2025 le DAF compte 112 arbitres désignables : 63 adultes, 36 jeunes et 13 ligues.

4.1 ADULTES

Le 18.01 Jonathan NOUALHAGUET produit un justificatif à ses différentes absences à désignations.

Le 24.01 Lhaoiri EL IDRISSE demande à pouvoir modifier une partie de ses indisponibilités à venir.

Le 02.02 Matthieu COTTIAS signale une difficulté pour annuler une indisponibilité posée.

4.2 JEUNES

Le 02.02 Nolan LEGERE met à jour ses indisponibilités. Il informe le 04.02 être disponible pour des doublons sur les week-ends des congés scolaires. Il se met à la disposition de la CDA pour le weekend du 8-9 mars.

Le 10.02 Mathieu LAMBOT signale avoir mis à jour ses indisponibilités.

Le 11.02 Stan CUTXAN, arbitre sortant de FIA, demande de l'aide pour réaliser ses démarches administratives avant de pouvoir être désignable.

Le 24.02 Yann MEMBRADO signale une difficulté pour saisir ses désignations. Une solution est trouvée par les services informatiques de la ligue.

4.3 OBSERVATIONS - TUTORATS – FOOT DIVERSIFIE

Le 28.01 Thierry RAYBAUDI rappelle à l'ensemble des arbitres officiant durant le championnat futsal un point du règlement spécifique à cette compétition.

Le 29.01 Jules BALGUY communique à Pascal DALLA POZZA ses dates de disponibilité pour le futsal.

Le 10.02 Hervé PIMPERNET alerte sur la situation d'un arbitre suite à une observation.

Le 20.02 et suite au report de son match du 23.02 Jean-Michel MAINGAUT demande à ne pas avoir d'observation à réaliser ce weekend.

La CDA interroge Matthieu LOMBARD, Directeur de l'Arbitrage de la LGEF, quant aux obligations faites aux arbitres de ligue pour aller observer des arbitres de district. Le RI de la CRA n'indique aucune obligation en ce sens.

Yann MEMBRADO informe que les observations sont réalisées dans un timing satisfaisant. Il envoie régulièrement le fichier des indemnités des observateurs au DAF.

5.1 FORMATION CONTINUE

La CDA va diffuser le premier questionnaire mensuel de la formation continue. Ce projet permet d'offrir une formation continue à l'ensemble des arbitres de notre district et il a vocation à être intégré au RI de la CDA et ainsi participer au classement annuel.

5.2 POLE ENTRAINEMENT

La CDA sollicite Matthieu LOMBARD, DTA, afin d'obtenir les conditions de labélisation d'un site d'entraînement d'arbitres. Les renseignements obtenus seront utiles dans les démarches en cours. Une rencontre pouvant faire avancer ce projet est prévue le 03.03 avec les élus de la commune de St André les Vergers et Monsieur Arnaud Durupt Président du SAINT ANDRE FOOTBALL.

5.3 FIA

Les prochaines FIA laisseront beaucoup plus de place à la mise en situation sur le terrain. Ainsi les candidats devront effectuer un travail en distanciel.

VI / TOUR DE TABLE ET QUESTIONS DIVERSES

José PEREIRA demande quand il sera possible d'effectuer la seconde partie de la formation des observateurs. Christophe ADAM va être relancé.

Francis CUNY demande s'il est possible que l'ensemble des membres de la CDA soit validé par le CoDiR en qualité d'observateurs / tuteurs.

Suite à quelques retours d'arbitres, Thierry RAYBAUDI va questionner la Direction du DAF quant à la possibilité de faire l'ensemble des examens à l'IMS.

Frédéric CASTEL informe de l'organisation prévisionnelle des finales jeunes et adultes qui devraient se jouer les 7 et 8 juin prochain.

L'ordre du Jour étant épuisé, le Président de la CDA, Frédéric CASTEL, lève la séance à 21H30

La prochaine réunion de la CDA est fixée au 25.03.25 ou sur convocation des membres.

Pour la Commission Départementale de l'Arbitrage,

Le Président,
M. Frédéric CASTEL

Le Secrétaire,
M. José PEREIRA

Les décisions de la **Commission Départementale de l'Arbitrage** peuvent être frappées d'appel devant la Commission d'Appel compétente (District) dans un délai de 7 (SEPT) jours à compter du jour de leur publication sur le site Internet du District Aube de Football (<http://district-aube.fff.fr>) (RG. FFF. Article 182, 188 à 190 – Article 3.4.1 de l'annexe 2)